



## Durée : 2 ans - Niveau 3 - Formation en Présentiel

### Pour qui est cette formation ?

Personne désireuse d'exercer un métier dans le domaine de l'horticulture

### Prérequis :

Être âgé(e) de 15 ans (et avoir terminé son cycle de 3ème) à 29 ans révolus, sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau.

Passer un entretien de positionnement avec le CFA.

### Conditions d'inscription :

Suite à l'entretien de positionnement, un parcours individualisé est proposé et le dossier d'inscription est envoyé.

### Délais d'accès à la formation :

Dans les 2 mois qui suivent le début de la formation.

### Planning :

Formation en alternance:

En centre : 35h/semaine pendant 26 semaines

En entreprise : 35h/semaine pendant 78 semaines

### Coût de la formation :

Nous consulter.

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti(e), elle est financée par l'OPCO de l'employeur.

### Hébergement et restauration :

Internat et restauration disponibles.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les tarifs, nous consulter.

Formation  
diplômante

Accessible  
par la VAE

910 h de  
formation  
en centre

2730 h en  
entreprise

75% du temps passé en  
entreprise

Allier la formation théorique et  
pratique grâce à l'alternance.  
Acquérir les bases de  
l'horticulture



### Modalités de Sélection :

- Entretien de positionnement
- Vérification des prérequis
- Signature d'un contrat d'apprentissage

### Objectifs de la formation :

- Reconnaître les végétaux utilisés et leurs différents stades de développement et de maturité
- Prendre connaissance des consignes et savoir rendre compte à son supérieur
- Réaliser des tâches techniques liées à la production florale et légumière
- Effectuer les opérations courantes d'entretien et de maintenance

### Quel salaire pour un(e) apprenti(e) ?

Le salaire d'un(e) apprenti(e) est calculé en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du contrat précédent.

Pour plus d'informations, nous consulter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement individualisé peut être proposé, au besoin.

Taux de réussite et de satisfaction  
Ré-ouverture de la filière  
en septembre 2025

Plus d'information  
sur nos taux ici :





### Activités du métier :

- Respecter les consignes en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement
- Mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions horticoles
- Participer ou réaliser seul les travaux de la récolte, de conditionnement des produits et/ou préparation des commandes
- Participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements

### Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance
- Formation en présentiel
- Utilisation du Centre de Ressources et de la salle informatique du CFA
- Découverte de pratiques professionnelles par des visites en entreprise
- Travaux pratiques sur l'exploitation pédagogique
- Mises en situation professionnelle sur l'entreprise d'apprentissage

### Contenus principaux de la formation :

#### Modules généraux

- S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale
- Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante
- Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale
- Prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen à partir de différentes approches de l'environnement social

#### Modules professionnels

- Se situer en tant qu'ouvrier qualifié dans une entreprise de production horticole. Situer l'entreprise au sein de la filière horticole
- Mobiliser des connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles
- Réaliser, à partir de consignes données, des opérations de conduite de production florale et légumière, avec une certaine autonomie, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement



### Modalités d'évaluations :

Les épreuves d'évaluation prennent la forme d'un entretien d'explicitation à partir de situations professionnelles vécues en entreprise.

Le diplôme est délivré après validation totale des blocs de compétences.

En cas de validation partielle de certains blocs, le candidat dispose de 5 ans pour valider la totalité et obtenir ainsi son diplôme.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

### Et après ?

Poursuite d'études sur une formation diplômante de niveau 4

ou

Entrée dans la vie active en tant qu'ouvrier qualifié en productions florales et légumières...

### Adaptation du parcours en VAA / VAP:

Une Validation d'Acquis Académiques est possible en fonction du diplôme précédemment obtenu. Une Validation des Acquis Professionnels est possible en fonction du parcours professionnel.

L'adaptation est déterminée lors de l'entretien de positionnement et est formalisée dans un parcours individualisé.

Contactez l'Assistante Pédagogique

CFA Terres & Paysages

130 Route de Coulonges 79000 NIORT

05.49.27.02.92

cfa.deux-sevres@educagri.fr



Retrouvez - nous sur :



Maj le 08/10/2025/